

La formation en mouvement



Cécile de Saint-Michel
Présidente de l'Asforef

éditorial

La formation professionnelle est une cause nationale : car le niveau de connaissances, de technicité et l'excellence sont les substrats de notre compétitivité dans une économie mondialisée.

Ceci explique que les partenaires sociaux et les pouvoirs publics interviennent régulièrement au cœur du débat, qu'il s'agisse de formation initiale ou continue et qu'elles interviennent pendant les périodes de travail ou bien encore de chômage. C'est un sujet en perpétuel questionnement, en perpétuel mouvement.

En témoigne l'accord national interprofessionnel du 14 décembre 2013 transposé en un temps record par la loi du 6 mars 2014 et dont les principales dispositions – notamment le Compte Personnel de Formation – entreront en vigueur à compter de 2015. Notre profession aura assurément, dans les mois qui viennent, un rôle primordial à jouer dans la diffusion de cette information auprès des entreprises. L'Asforef sera bien sûr à vos côtés pour vous accompagner dans cette démarche.

De la même manière, l'Asforef est en constante réflexion pour vous garantir, toujours et mieux, une formation de qualité, adaptée à vos besoins à un coût maîtrisé eu égard au volume d'actions consommé par

les cabinets, tant en expertise comptable qu'en commissariat aux comptes.

C'est cette volonté qui nous a conduit à réformer les statuts et la gouvernance de l'Asforef. A compter du 1^{er} janvier 2014, l'Ordre des experts-comptables et la Compagnie des commissaires aux comptes se sont associés dans la durée pour faire de votre organisme de formation un institut dont les programmes et la pédagogie sont choisis par des femmes et des hommes qui exercent en cabinet.

Des femmes et des hommes qui connaissent parfaitement les contraintes des deux activités d'expertise comptable et de commissariat aux comptes et des besoins de synergie que réclame un exercice efficace. Symbole de cette alliance, l'Asforef se dote d'un nouveau logo et d'une nouvelle charte graphique que cette Asfolettre vous permet de découvrir.

Parmi les premières initiatives figure la proposition d'un Diplôme Universitaire sur l'évaluation, le financement et la transmission d'entreprise créé avec l'Université Paris-Dauphine et dont vous pourrez consulter le programme en page 3.

Vous le constatez, l'Asforef fait de la formation un sujet sans cesse renouvelé... en éternel mouvement, pour devancer vos besoins et demeurer les plus pertinents. ■

sommaire

Page 2

- Résultats du DEC Nov 2013
- Commentaires du Jury DEC
- DEC – Offre formation 2014

Page 3

- Transmission d'entreprise
- Ils ont dit

Page 4

- Comm' Academy
- DSCG – Offre formation 2014

L'ASFOREF intègre à sa gouvernance la CRCC de Paris : quelques mots sur la nouvelle organisation

Créé en 1992 par l'Ordre des experts-comptables sous l'impulsion de son président, William Nahum, l'Asforef avait pour membres les 30 élus de l'Ordre de Paris-Ile de France.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, l'Ordre et la CRCC de Paris ont décidé de faire de l'Asforef l'institut de formation commun afin d'inscrire dans la durée une offre de formation cohérente et coordonnée. Les 26 élus de la CRCC de Paris rejoignent, dès lors, les 30 élus de l'Ordre comme membres de l'Asforef.

Le Bureau de l'Asforef comporte désormais 9 membres (6 élus de l'Ordre et 3 élus de la CRCC de Paris), dont un président (Cécile de Saint-Michel), un vice-président (Laurent Echaudier) et un trésorier (Antoine Dalakoupeyan).

Si les principales décisions appartiennent au bureau, un comité pédagogique comprenant des élus des deux institutions, mais également des experts dans le domaine de la formation, définit chaque année le catalogue de formation correspondant aux besoins des cabinets et assure le suivi des actions.

Enfin, un comité stratégique est créé afin de proposer, à moyen et long terme, les grandes orientations de l'offre de formation de l'Asforef. ■



Des chiffres qui parlent d'eux-mêmes

Il ressort de l'analyse des chiffres communiqués que :

- A l'épreuve de déontologie : 40% des présents ont obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.
- A l'épreuve de révision : 57% des présents ont obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.
- A l'épreuve du mémoire : 74% des présents ont obtenu une note supérieure ou égale à 10/20.
- Un tiers des candidats ont été diplômés, mais on peut considérer qu'ils étaient en grand danger avec une moyenne entre 10 et – de 11/20.
- Un tiers des candidats ont été diplômés, mais on peut considérer qu'ils étaient en danger relatif avec une moyenne entre 11 et – de 12/20.
- Un danger est bien vite arrivé...

Le rapport entre les candidats ayant obtenu leur diplôme et les candidats en situation d'être diplômés est de **70,78%**, soit le taux le plus élevé depuis la réforme du diplôme.

L'épreuve de déontologie avec une note moyenne à 8,95/20 a réalisé un des plus mauvais scores (8,29/20 en nov. 2010).

L'épreuve de révision a réalisé un score moyen à 10,01/20 ; on note deux sessions successives au-dessus de 10/20.

L'épreuve de soutenance du mémoire a réalisé un score moyen à 10,79/20 comparable à celui des sessions précédentes.

On peut noter avec satisfaction qu'il y a :

- de plus en plus de diplômés (2012 : 1001 / 2013 : 1107),
- que le taux de réussite ne cesse de croître depuis la réforme de l'examen (nov. 2010 : 59,64% / nov.2013 : 70,78%).

La répartition des notes en trois grandes strates laisse apparaître que :

- Le 1^{er} tiers de 10 à – de 11/20 décroît : 34,6% / 32,9% / 27,8%
- Le 2^{ème} tiers de 11 à – de 12/20 est stable : 32,6% / 32,9% / 33,3%
- Le 3^{ème} tiers + de 12/20 croît : 32,8% / 34,2% / 38,3%

Les candidats en risque fort diminuent, les candidats en risque relatif sont stables, les candidats en risque faible croissent.

	Nov. 2013	Mai. 2013	Nov. 2012	Mai. 2012	Nov. 2011	Mai. 2011
Révision / Ecrit	10,01	10,14	9,20	7,32	8,94	8,01
Déontologie	8,95	12,62	16,64	11,96	13,05	11,79
Soutenance Mémoire	10,79	10,56	10,62	10,64	10,73	10,31
Total des 3 moyennes en points	82,14	85,28	86,72	76,48	82,79	77,06
Nbre de diplômés	654	453	613	388	509	246
Nbre de diplômables	924	675	897	653	780	406
%	70,78	67,11	68,34	59,42	65,26	60,59

LES CONSEILS DE L'ASFOREF

Si on examine les épreuves en détail, on constate que :

■ **L'épreuve de déontologie** affiche une note très faible de 8,95/20. Les questions dites à réponses courtes (QRC) ont-elles déstabilisé les candidats ?

On peut aussi y voir le reflet d'un manque de sérieux dans le travail des parcours e-learning ; cette impression est largement partagée par les contrôleurs de stage.

On rappelle que les stagiaires sont supposés avoir effectué le parcours e-learning et les quiz afférents, avant la séance de regroupement, celle-ci étant suivie des tests à valider à hauteur de 80%.

Enfin, on peut penser que le passage de l'examen plusieurs sessions après la fin du stage ait également un effet négatif.

L'ASFOREF peut vous aider à préparer cette épreuve grâce à ses journées :

- Réglementation professionnelle et déontologie de l'expert-comptable.
- Réglementation professionnelle et déontologie du commissaire aux comptes.
- Formations complémentaires : techniques d'audit, actualités comptables, contrôle interne.

■ **L'épreuve de révision légale et contractuelle** affiche une note moyenne à 10,01/20. C'est la deuxième session à plus de 10/20. En moyenne, les candidats ne perdent plus de points à cette épreuve.

L'ASFOREF peut vous aider à en gagner grâce à ses journées :

- Révision légale et contractuelle des comptes (4 jours).
- Formations complémentaires d'une journée.

■ **L'épreuve de soutenance du mémoire** affiche une note moyenne à 10,79/20. Cette note moyenne est en augmentation par rapport aux sessions précédentes. La note éliminatoire est à 9,99/20 ; à 10,79/20, le risque est grand.

L'ASFOREF peut vous aider à préparer cette épreuve dont la réussite est liée à l'anticipation et à l'implication que vous saurez mettre en place :

- Un **RV d'orientation** vous permettra, à l'aide d'un animateur, de situer le champ de vos possibles.

- 8h de RV individualisés (**accompagnement notice et plan**) vous permettront de mettre en place une notice, un plan et une bibliographie adossés à des objectifs et à une problématique.

- 4h de RV individualisés (**accompagnement à la rédaction du mémoire**) vous permettront d'être suivi dans l'écriture de votre mémoire ; vous ne serez pas seul face au vertige de la page blanche.

- 2h de RV individualisés (**relecture personnalisée**) pour débriefer sur la forme et le fond de votre mémoire ; à faire de préférence avant le dépôt au SIEC.

- 2 jours de simulation de l'oral (**soutenance du mémoire**). Vous avez peut-être l'habitude de passer des oraux, de présenter les comptes annuels ou les rapports du CAC à vos clients mais vous n'avez probablement pas une bonne pratique de la soutenance du mémoire, de ses spécificités et de ses règles du « jeu ». Vous pouvez gagner des points en apprenant à « vendre » votre travail.

L'ASFOREF, grâce à ses formateurs, connaît les chausse-trapes des trois épreuves du DEC. Venez partager et profiter de leurs expériences.

Transmission d'entreprise

UNE OFFRE DE FORMATION ADAPTÉE À VOS BESOINS

La profession se mobilise pour proposer aux confrères une offre complète et variée pour se former aux techniques de transmission d'entreprise.

1. ATELIERS

Ateliers proposés lors des journées de la Transmission d'Entreprise

30 thématiques dédiées à la transmission et à la reprise d'entreprises avec des parcours dédiés aux experts.



Public

Experts-comptables, collaborateurs, commissaires aux comptes, notaires, professionnels de la transmission d'entreprise, cédants et repreneurs.



Durée

1,5 jour



Tarif

Gratuit



Dates

2 et 3 juin 2014



Adresse utile

www.lesjte.com

2. PARCOURS LABELLISANT

Parcours Formation Labellisant « Transmission d'entreprise » proposé par le CSOEC en partenariat avec la CCEF

10 jours de formation pour connaître et maîtriser l'environnement de la transmission.



Public

Experts-comptables.



Durée

10 jours sur 5 mois



Tarif

3 500 euros HT



Dates

De septembre 2014 à janvier 2015



Adresse utile

www.asforef.com

3. DIPLOME UNIVERSITAIRE

Diplôme universitaire « Evaluation, Financement et Transmission d'entreprise » de Paris-Dauphine en partenariat avec le CRO Paris-IDF et la CRCC de Paris

Nouveau diplôme universitaire de formation continue sur 30 jours.



Public

Experts-comptables, commissaires aux comptes, analystes financiers, consultants spécialisés.



Durée

30 jours sur 17 mois



Tarif

7 950 euros HT



Dates

De septembre 2014 à janvier 2016



Adresse utile

www.evaluation.financement.transmission.dauphine.fr

Ils ont dit...

« Quand je veux lire un livre, j'en écris un »
Benjamin Disraeli

« Les plus beaux livres sont ceux
qui n'ont jamais été écrits »
Anatole France

« Bien écouter, c'est presque répondre »
Marivaux



Lancement du parcours Comm'Academy Communication et marketing : pourquoi et comment ?

S'ouvrir à la communication et au marketing est devenu un enjeu primordial pour l'expert-comptable qui souhaite développer et pérenniser son activité.

Les récentes évolutions réglementaires telles que la réforme de l'ordonnance de 1945 et la modification du code de déontologie par décret du 30 mars 2012 autorisant le démarchage commercial pour les cabinets d'expertise comptable, favorisent d'ailleurs ce climat d'ouverture de la profession à une logique de marché.

Face aux mutations auxquelles la profession devra faire face dans les années à venir pour permettre aux professionnels de saisir ces nouvelles opportunités, le conseil régional de l'Ordre de Paris Ile-de-France lance le cycle de formations dédiées : le parcours COMM'ACADEMY.

Partant du principe que la communication et le marketing doivent être appréhendés dans le cabinet comme un ensemble cohérent de techniques apte à soutenir une dynamique de développement, ce parcours a été pensé pour vous permettre, quel que soit votre niveau de connaissance ou la taille de votre cabinet :

- de cerner les bases de la communication et du marketing dans nos métiers,
- d'identifier, dans le cadre de votre activité, les enjeux liés à la mise en place d'une stratégie marketing / communication
- d'établir un plan d'actions « sur-mesure » et adapté à vos objectifs,
- d'adopter les outils de la communication au cœur de votre stratégie (site internet par exemple),

- d'intégrer, avec succès, la communication comme une activité première au service de votre développement.

Construites sur deux niveaux (débutant / expérimenté), ces formations visent à vous munir des éléments théoriques et pratiques pour vous permettre de prendre la main sur vos projets et de répondre vous-même aux questions : pourquoi et comment ?

5 formations seront lancées au second semestre 2014 :

1. **Marketing niveau débutant**
« Les bases du marketing : comprendre les enjeux »
2. **Marketing niveau expérimenté**
« Établir une stratégie et mettre en place un plan d'actions »
3. **Communication niveau débutant**
« La communication, pourquoi ? »
4. **Communication niveau expérimenté**
« Communication digitale : pourquoi et comment communiquer sur internet ? »
5. **Commercial**
Faire des propositions commerciales efficaces !

Créé pour les cabinets, ce parcours vous permettra également de démêler ce que vous pouvez mettre en place en fonction de vos moyens et de vos ambitions de façon très opérationnelle et toujours dans le respect du cadre déontologique.



Le DSCG, une nouvelle étape vers l'expertise comptable

L'ASFOREF vous propose une offre complète de préparations aux 7 épreuves du DSCG en totale adéquation avec le contenu officiel des épreuves :

- UE 1 : Gestion juridique, fiscale et sociale
- UE 2 : Finance
- UE 3 : Management et contrôle de gestion
- UE 4 : Comptabilité et audit
- UE 5 : Management des systèmes d'information
- UE 6 : Oral d'économie partiellement en anglais
- UE 7 : Relations professionnelles

Nos préparations sont particulièrement adaptées aux salariés, désireux de bénéficier d'une formation compatible avec les exigences de la vie professionnelle.

Plusieurs formules de préparations et de révisions intensives vous sont proposées pour étudier l'ensemble du programme tout en privilégiant les points essentiels des épreuves. Différents

calendriers ont été mis en place pour préparer cet examen à votre rythme et en fonction de vos disponibilités.

UE1 ET UE4 : Coût 50 € HT par participant et par préparation pour les salariés des cabinets de moins de 50 adhérents de l'AGEFOS PME IDF
(Dans la limite de 5 inscriptions sur 2014)

POUR BÉNÉFICIER DE CETTE OFFRE :
Inscription obligatoire sur www.acces-formation.com
(site de l'AGEFOS PME IDF)

Nous vous souhaitons de réussir cette prochaine étape de votre cursus en obtenant ce diplôme qui vous donnera accès au stage d'expertise comptable.



Découvrez en détail cette offre de formation sur www.asforef.com



L'ASFOREF est à votre disposition pour vous conseiller, vous aider à choisir une formule adaptée et à programmer vos préparations. N'hésitez pas à nous contacter au 01 56 77 16 03.